

# NOTE DE SYNTHÈSE BUDGET PRIMITIF 2017



Présentée en Commission des Finances le 2 mars 2017

Lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire le 27 janvier dernier, nous avons collectivement abordé les contraintes budgétaires subies par les collectivités territoriales et les incidences sur le budget de la commune de Mauguio-Carnon.

- Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement et suppression de la Dotation Nationale de Péréquation
- Augmentation des péréquations verticales (FPIC)
- Réforme de la Fonction Publique Territoriale
- Charges nouvelles (réforme des rythmes scolaires, pénalités loi SRU ...)

Ces contraintes ont créé une crise et une incertitude majeure sur les finances des collectivités.

Nous avons pris les bonnes mesures au bon moment, c'était notre responsabilité d'élus.

Cette responsabilité politique implique de prendre des décisions courageuses pour préserver les équilibres financiers sur le long terme.

A titre d'exemples en 2016 :

- Les dépenses de personnel ont diminué de -4%
- Les charges de fonctionnement de -5%

Nous avons également innové en travaillant sur l'efficacité :

- Le retour au temps de travail légal de 1607 heures
- L'optimisation de la gestion de la dette
- L'optimisation de la fiscalité pour ne pas augmenter les taux en recherchant l'équité fiscale
- nous avons investi sur la formation de nos équipes pour améliorer les performances.

Nos services poursuivent la démarche en initiant un projet d'administration remplaçant l'homme et son métier au cœur de notre projet politique.

La santé financière de la commune en ce début d'année 2017 est particulièrement saine, ce qui n'est pas le cas de nombreuses communes en France. L'effet ciseau (des dépenses supérieures aux recettes) prévu dès 2017 a été repoussé, l'épargne brute qui connaissait un net repli est en augmentation (+9%).

La commune bénéficie en 2017 d'une remise de peine ou plutôt d'une demi-peine, en effet l'effort demandé pour le redressement des comptes publics a été divisé par deux.

**Ce budget 2017 s'inscrit dans les orientations claires et stratégiques du Rapport d'Orientation Budgétaire.**

**Les règles de construction d'un budget vous sont maintenant bien connues et, parce que notre détermination ne faiblit pas je vais les rappeler :**

- **Pas d'augmentation de la fiscalité des ménages sur la commune de Mauguio-Carnon.**
- **Maintien de notre capacité d'investissement pour des projets structurants sur Mauguio et sur Carnon.**
- **Limiter les charges de fonctionnement pour entretenir notre patrimoine et rendre un service public de qualité.**
- **Au final, garantir les équilibres financiers.**

**Le budget primitif 2017 est équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de 25 757 600€ pour la section de fonctionnement et pour un montant de 6 060 000€ pour la section d'investissement.**

# SOMMAIRE

---

## **1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- I. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT
- II. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

## **2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

- I. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT
- II. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

## 1 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement en légère baisse -0,54%

Malgré la progression des recettes fiscales directes et indirectes (+1,71%) due à :

- l'augmentation de +1.5% des bases (0.8% de coefficient de revalorisation des bases et 0.7% d'augmentation physique des bases) ;
- l'évolution marquée des taxes sur les droits de mutation à titre onéreux ;
- l'élargissement de l'assiette des dépenses éligibles au fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie ;
- la mise en place de la taxe d'habitation sur les logements vacants ;

Cette reprise de la dynamique des recettes est neutralisée par la baisse de la DGF estimée à : -294 000 euros.

La contribution de la commune de Mauguio au déficit public est estimée à 1 529 000€ sur la période 2014/2017.

### I- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<u>Les recettes de fonctionnement</u>	Pour mémoire BP 2016	Propositions nouvelles 2017	Evolution
• Produits des services et du domaine	1 395 800	1 386 500	-0,67 %
• Impôts et taxes	22 207 500	22 587 800	1,71 %
• Dotations et participations	1 654 000	1 203 300	-27,25 %
• Autres produits de gestion courante	400 700	384 000	-4,16 %
• Atténuation de charges	100 000	60 000	-40,00 %
• Produits financiers			
• Produits exceptionnels	30 000	30 000	0 %
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>25 788 000</b>	<b>25 651 600</b>	<b>-0,53 %</b>
<i>Opérations d'ordre et travaux en régie</i>	110 000	106 000	-3,64 %
<b>TOTAL DES RECETTES INSCRITES AU BUDGET</b>	<b>25 898 000</b>	<b>25 757 600</b>	<b>-0,54 %</b>

☞ **Les produits des services et du domaine : - 0,67 %**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Produits des services</b>	<b>1 395 800 €</b>	<b>1 386 500 €</b>	<b>- 9 300 €</b>

**Commentaires :**

- ☞ 140 000 € Les parkings payants du Petit Travers et de l'avenue Samuel Bassaget sont automatisés. Le tarif fixé en CM 0.25 € du ¼ heure, 1€ de l'heure et moitié tarif pour les résidents.
- ☞ 400 000 € Concessions de plage, renouvellement de la consultation pour l'attribution des concessions de plage.  
Mise à disposition du personnel communal au Port de Carnon: la commune met à disposition du Port de Carnon 14 agents pour un montant de 650 000€. Ce montant est remboursé à la commune par le port de Carnon.
- ☞ 50 000 € Remboursement du personnel (ATSEM et agents d'entretien) mis à disposition auprès de la Communauté d'Agglomération sur le temps périscolaire par la commune.

☞ **Les impôts et taxes : + 15,22 %**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Impôts et taxes</b>	<b>22 205 700 €</b>	<b>22 587 800 €</b>	<b>+ 382 100 €</b>

**Commentaires :**

- ☞ Les impôts directs 11 508 000€ (+310 000 €) augmentation du produit fiscal estimé (0.8% d'augmentation du coefficient de revalorisation des bases, décidée par l'Etat et 0.7% d'augmentation physique des bases). Pas d'augmentation des taux.
- ☞ L'Attribution de compensation versée par l'Agglomération du Pays de l'Or 9 189 000€, pas de changement.
- ☞ Droits de place : 310 000€ marchés et terrasses
- ☞ Taxe sur l'électricité : 510 000€ montant identique à 2016
- ☞ Taxe locale sur la publicité extérieure : 150 000€
- ☞ Taxe additionnelle droits de mutation : 760 000€ une hausse importante en 2016 suite à une reprise des transactions sur le territoire (+ 40 000€)

- ↪ Taxe de séjour : 160 000€ (+20 000€) suite à une augmentation des tarifs et à un travail de prospection. Cette taxe est intégralement reversée à l'Office du Tourisme et au Conseil Départemental à hauteur de 10% (taxe additionnelle).

☞ **Les dotations subventions et participations : - 27, 25 %**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>1 654 000 €</b>	<b>1 203 300 €</b>	<b>- 450 700 €</b>

**Commentaires :**

- ↪ Estimation de la DGF 2017 : 805 000€ (soit - 334 000€ par rapport au BP 2016 le montant de la DGF a été revu au BS)
- ↪ Suppression de la Dotation Nationale de Péréquation -132 000€ par rapport au BP 2016
- ↪ Une nouvelle recette: le FCTVA sur les dépenses de fonctionnement +40 000€
- ↪ Dotation spéciale instituteurs : 3 000 €
- ↪ Fonds d'amorçage réforme des rythmes scolaires perçu par la commune (de janvier à juin): 52300€.
- ↪ Compensation FB : 76 000 €
- ↪ Compensation TH : 180 000 €
- ↪ Dotation de Recensement : 4 000 €
- ↪ Titres sécurisés : 10 000 €

☞ **Les autres produits de gestion courante : - 4,16 %**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>autres produits de gestion courante</b>	<b>400 700 €</b>	<b>384 000 €</b>	<b>- 16 700 €</b>

**Commentaires :**

- Revenus des immeubles : 340 000 €
- Conseil Départemental (CCAS) : 50 300€
  - Gendarmerie 160 000€
  - MLI 10 500€
  - La Poste 25 000€
  - Trésorerie 38 000€
  - Restaurant la Passerelle 32 000€
  - Maison de l'emploi 3 776€

Location des salles: 19 000 €

☞ **Atténuation de charges : - 40,00 %**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
Atténuation de charges	100 000 €	60 000 €	- 40 000 €

**Commentaires :**

Remboursement des accidents du travail, des congés parentaux, capital décès.

☞ **Les produits exceptionnels : idem**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
Produits exceptionnels	30 000 €	30 000 €	

**Commentaires :**

- ☞ Pénalités perçues : 4 000 €
- ☞ Remboursement divers et sinistres : 24 000 €
- ☞ Mandats annulés : 2 000 €

☞ **Les opérations d'ordre de transfert entre sections : - 3,64 %**

	BP 2016	BP 2016	Evolution
Opérations d'ordre	110 000 €	106 000 €	- 4 000 €

**Commentaires :**

- ☞ Travaux en régie : 106 000 € il s'agit de valoriser les travaux d'investissement réalisés en interne par les services municipaux.
- ☞ Amortissements subventions d'investissement : 6 000€.

➤ **LES ACTIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LES RECETTES DE LA COLLECTIVITE**

Les taux d'imposition ne seront pas augmentés en 2017 comme en 2016. En revanche, nous proposons de :

- Poursuivre la politique d'optimisation fiscale : en partenariat avec l'administration fiscale
- Optimiser les concours de l'Etat : optimiser la recherche de subventions auprès des co-financeurs (Europe, Etat, Région, Département et Communauté d'Agglomération).

- Augmenter les autres recettes liées à l'exploitation du domaine public.

## II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement sont limitées et ne progressent pas afin de préserver les équilibres financiers.

Après deux années d'efforts financiers, les dépenses de fonctionnement sont maintenues dans leur globalité.

En 2017, nous mettons l'accent sur l'entretien de notre patrimoine scolaire, sportif et culturel, nous répondons aux normes de sécurité imposées par le plan Vigipirate au niveau des établissements scolaires ce qui explique l'augmentation de presque 3% des charges à caractère général.

Une partie de cette augmentation est compensée par les économies réalisées dans le cadre des actions de développement durable (baisse des consommations d'eau et d'électricité, dématérialisation, baisse des intérêts de la dette).

En 2016, la commune a réalisé des économies sur la masse salariale, le chapitre des dépenses de personnel s'exécute à hauteur de 13 449 000€. Cet écart (660 000€) s'explique d'une part par le transfert des activités périscolaires à l'Agglomération du Pays de l'Or à hauteur de 380 000€ et par des économies liées à la diminution du nombre de saisonniers, les heures supplémentaires, le non remplacement systématique des départs à la retraite et aux économies liées à la vacance de poste sur une courte période lors du recrutement de profil nécessitant une formation particulière (contrôle de gestion et marchés publics).

La prévision de la masse salariale 2017, malgré l'augmentation du glissement vieillesse technicité, la réforme de la fonction publique territoriale, l'augmentation du point d'indice ... diminue de 115 000€. La commune maintient ses engagements en matière d'optimisation des ressources humaines.

<u>Les dépenses de fonctionnement</u>	Pour mémoire BP 2016	Propositions nouvelles 2017	Evolution
• Charges à caractère général (dépenses pour le fonctionnement des services)	5 187 500	5 342 000	2,97 %
• Charges de personnel et frais assimilés	14 115 000	14 000 000	-0,81 %
• Atténuation de produits	328 000	409 000	24,70 %
• Charges de gestion courante (participations obligatoires)	2 318 000	2 332 600	0,63 %
• Charges financières ICNE inclus	493 000	447 000	-9,33 %
• Charges exceptionnelles	20 000	26 400	32,00 %
• Dotations aux amortissements et provisions	20 000	20 000	0 %
• Dépenses imprévues	1 500	600	-60,00 %
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>22 483 000</b>	<b>22 577 600</b>	<b>0,42 %</b>
• <i>Dotation aux amortissements et aux provisions</i>	<i>1 000 000</i>	<i>950 000</i>	<i>-5,00 %</i>
• <i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>2 415 000</i>	<i>2 230 000</i>	<i>-7,66 %</i>
<b>TOTAL DES DEPENSES INSCRITES AU BUDGET</b>	<b>25 898 000</b>	<b>25 757 600</b>	<b>-0,54 %</b>

☞ Les charges à caractère général : + 2,57 %

	BP 2016	BP 2017	Evolution
Les charges à caractère général	5 142 500 €	5 342 000€	+ 199 500 €

#### Commentaires :

Des économies réalisées suite à la mise en concurrence de l'achat de gaz, des conditions hivernales peu rigoureuses, la mise à l'arrêt des chaufferies des écoles pendant les périodes de vacances scolaires

- Frais d'électricité et de gaz : (- 60 000 €) : 710 000€
- Eau (- 45 000€) : 195 000€
- Carburant (-10 000 €) 110 000€
- Télécommunications (-8 000 €) 120 000€

Une augmentation liée à l'entretien du patrimoine : travaux de mise en conformité, entretien des passages à Carnon, des bâtiments scolaires et sportifs, aménagement scolaire dans le cadre du plan Vigipirate + 200 000€

- Travaux de remise en état des accès à la plage suite à la dernière tempête + 26 000€

A NOTER : la modification du plan comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2017 supprimant, créant et regroupant un certain nombres d'imputations.

☞ **Charges de personnel: - 0,81 %**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
Dépenses de personnel	14 115 000€	14 000 000€	- 115 000 €

**Commentaires :**

☞ **Atténuation de produits : + 24, 70%**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
Atténuation de produit FPIC	328 000 €	409 000 €	+ 81 000 €

**Commentaires :**

Le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal pour 2017 est estimé en fonction de l'évolution de l'enveloppe normée.

☞ **Participations et autres charges de gestion courante : + 1,54 %**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
Participations et autres charges de gestion courante	2 318 000 €	2 332 600 €	+ 14 600 €

**Commentaires**

Ce chapitre regroupe :

- Indemnités et Cotisations des élus : 216 000€
- Formation des élus : 5000 €
- Participation au SDIS : 440 500 € (contingent incendie)
- Participation au SIVOM de La Baie d'Aigues Mortes 171 000€ +40 000€
- Participation redevance ordures ménagères des marchés : 0€

- Ecole des Garrigues : 59 000€
- Ecole Notre Dame : 37 000 €
- Frais EID : 21 000€
- Participation versée au CCAS 468 000€
- Participation versée à l'office du tourisme (120 000€) et reversement de la taxe de séjour (160 000€)
- Subventions versées aux associations (+ 9600€) : 541 100€

☞ **Charges financières : - 9,33 %**

	<b>BP 2016</b>	<b>BP 2017</b>	<b>Evolution</b>
<b>Charges financières</b>	<b>493 000 €</b>	<b>447 000 €</b>	<b>- 46 000 €</b>

☞ **Charges exceptionnelles : + 32,00 %**

	<b>BP 2016</b>	<b>BP 2017</b>	<b>Evolution</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>20 000 €</b>	<b>26 400 €</b>	<b>+ 6 400 €</b>

☞ **Dotations aux amortissements et aux provisions: idem**

	<b>BP 2016</b>	<b>BP 2017</b>	<b>Evolution</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>20 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	

Il s'agit d'une provision constatée chaque année pour comptabiliser les créances anciennes non recouvrées par le Trésor Public.

☞ **Dépenses imprévues : - 60,00 %**

	<b>BP 2016</b>	<b>BP 2017</b>	<b>Evolution</b>
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>1 500 €</b>	<b>600 €</b>	<b>- 900€</b>

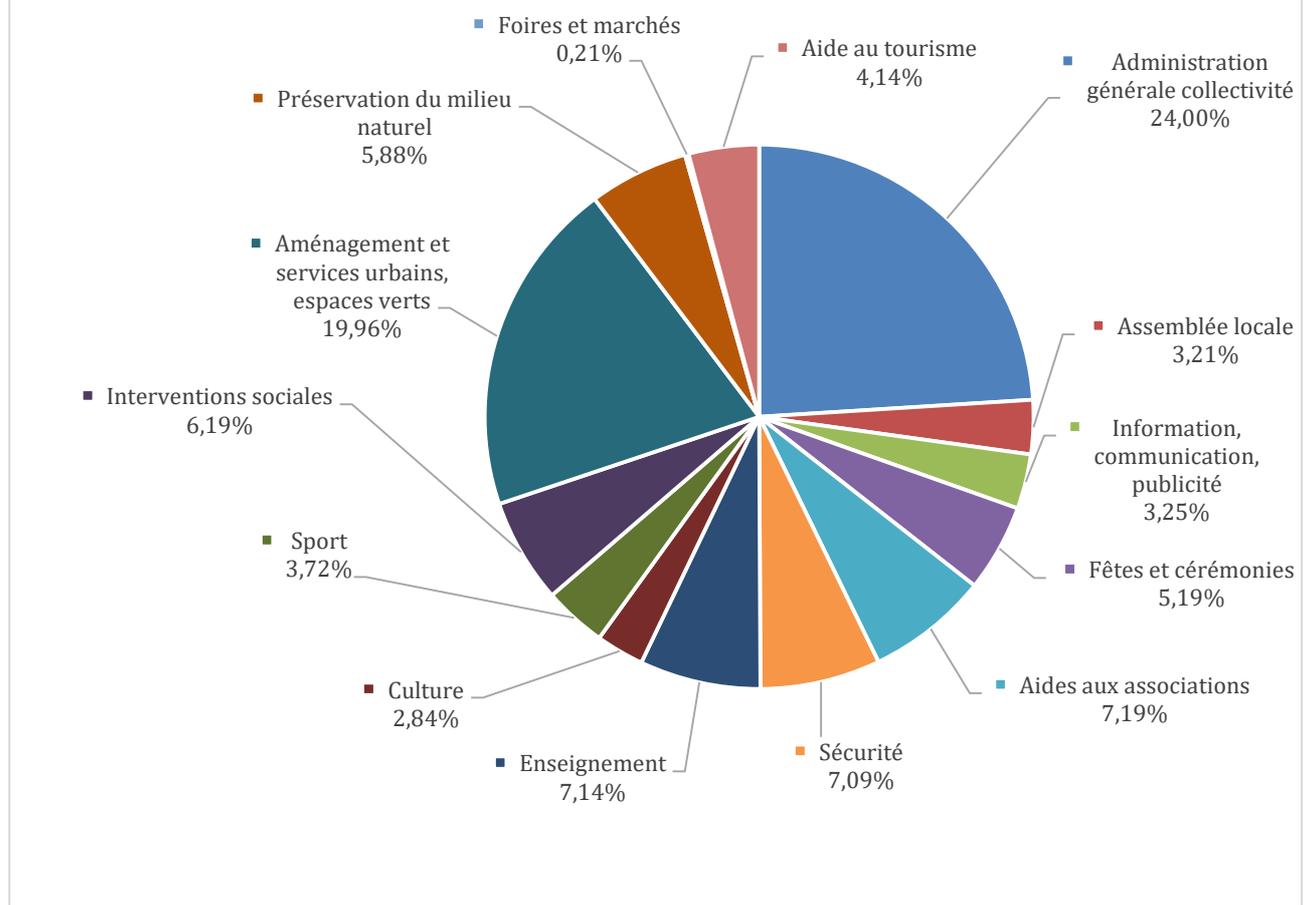
**Le virement à la section d'investissement :**

	<b>BP 2016</b>	<b>BP 2017</b>	<b>Evolution</b>
<b>Virement</b>	<b>2 415 000 €</b>	<b>2 230 000€</b>	<b>- 185 000 €</b>

**Commentaires :**

Un virement moins important que l'année précédente pour financer les investissements 2017.

## Répartition par nature d'activités



### CONCLUSION SECTION DE FONCTIONNEMENT

Nous avons à travers ce budget, réussi à maintenir une épargne suffisante pour mener à bien le programme d'investissement dont a besoin notre commune. Sur Mauguio et sur Carnon notre objectif est de maintenir notre cadre de vie exceptionnel.

## 2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### I - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles s'établissent à 6 060 200 € et sont supérieures à celles de 2016 (5 364 500 €) de 695 885 €.

Cette augmentation est due en partie à la vente de la maison léguée par Mme PELISSIER. La vente de ce bâtiment est estimée à 410 000 € et la vente de la maison Estève au CCAS estimée à 300 000 €. Elle est due également aux subventions d'investissement.

<u>Recettes d'investissement</u>	Pour mémoire BP 2016	Propositions nouvelles 2017	Evolution
Dotations et fonds divers (FCTVA, TLE, récupération de TVA EDF)	615 000	560 000	-8,94 %
Subventions d'investissement	593 000	1 525 200	157,20 %
Produit des cessions	440 000	740 000	68,18 %
Autres immobilisations financières	18 500	0	-100,00 %
<b>RECETTES REELLES</b>	<b>1 666 500</b>	<b>2 825 200</b>	<b>69,53 %</b>
Dotations aux amortissements	1 000 000	950 000	-5,00 %
Opérations patrimoniales	283 000	55 000	-80,57 %
Virement de la section de fonctionnement	2 415 000	2 230 000	-7,66 %
<b>RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 364 500</b>	<b>6 060 200</b>	<b>12,97 %</b>

☞ Les dotations, fonds divers et réserves : - 8,94%

	BP 2016	BP 2017	Evolution
Dotations, fonds divers et réserves	615 000 €	560 000	- 55 000 €

#### Commentaires :

- FCTVA (fonds de compensation de la TVA) : 400 000€ (-50 000€)
- Taxe d'aménagement estimée à 130 000€, le montant est équivalent à 2016

- Récupération de la TVA sur les travaux d'enfouissement de réseaux 30 000 € (idem 2016)

☞ **Les subventions d'investissement : + 157,20 %**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>593 000€</b>	<b>1 525 200€</b>	<b>+ 932 200€</b>

☞ **Autres immobilisations : - 100,00 %**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>18 500 €</b>	<b>0 €</b>	<b>- 18 500 €</b>

**Commentaires :**

Cession des actions de la SPLA à la ville de VALERGUES en 2016.

☞ **Produit des cessions d'immobilisation : + 68,18 %**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Produit des cessions d'immobilisations financières</b>	<b>440 000 €</b>	<b>740 000 €</b>	<b>+ 300 000 €</b>

**Commentaires :**

Vente de la Maison léguée par Mme PELISSIER estimée à 410 000€.

Vente de la maison Estève : 300 000€

30 000€ de vente de matériel.

☞ Dotation aux amortissements : - 5,00 %

	BP 2016	BP 2017	Evolution
Opérations patrimoniales	1 000 000 €	950 000€	- 50 000 €

☞ Les opérations patrimoniales : - 80,57 €

	BP 2016	BP 2017	Evolution
Opérations patrimoniales	283 000€	55 000€	- 228 000 €

**Commentaires :**

En 2016, le budget prévoyait l'intégration dans l'actif de la commune du legs de la maison Pélissier.

En 2017, intégration des frais d'études et de Maitrise d'œuvre : 55 000 € en 2017.

☞ Le virement de la section de fonctionnement : - 7,66 %

	BP 2016	BP 2017	Evolution
Virement de la section de fonctionnement	2 415 000 €	2 230 000€	- 185 000 €

## II - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le PPI de la commune est ambitieux il s'élève à 32,4 Millions d'euros sur la durée du mandat.  
Après 3 années d'études, les 3 années prochaines seront consacrées aux réalisations.

Voir annexe PPI

### ☞ Les Opérations d'ordre de transfert entre section : 106 000 € en 2017

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>110 000 €</b>	<b>106 000 €</b>	<b>- 4 000 €</b>

#### Commentaires

Il s'agit de la comptabilisation des travaux en régie.

### ☞ Les opérations patrimoniales : intégration des frais d'études et de Maitrise d'œuvre : 55 000€ en 2017

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>283 000€</b>	<b>55 000€</b>	<b>- 228 000 €</b>

#### Commentaires

Intégration dans l'actif des biens légués par Mme PELISSIER en 2016

### ☞ Les Emprunts: 920 000 €

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Capital de la Dette</b>	<b>1 380 000 €</b>	<b>920 000 €</b>	<b>- 460 000 €</b>

Remboursement de la Dette en Capital

☞ **Les immobilisations incorporelles : 169 000 €**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>217 900 €</b>	<b>169 000 €</b>	<b>- 48 900 €</b>

Révision du PLU 80 000€

- Frais d'études 40 000€
- Acquisition de logiciel 40 000€

☞ **Les subventions d'équipement: 70 000 €**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Subvention d'équipement</b>	<b>10 000 €</b>	<b>70 000€</b>	<b>+ 60 000€</b>

Subventions d'équipement versées dans le cadre de la réhabilitation des façades du centre-ville 10000€.

Participation à verser au Conseil Départemental pour le financement du rondpoint devant Lidl : 60 000€.

☞ **Les autres immobilisations financières : 148 000 €**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>148 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>- 148 000 €</b>

**Commentaires :**

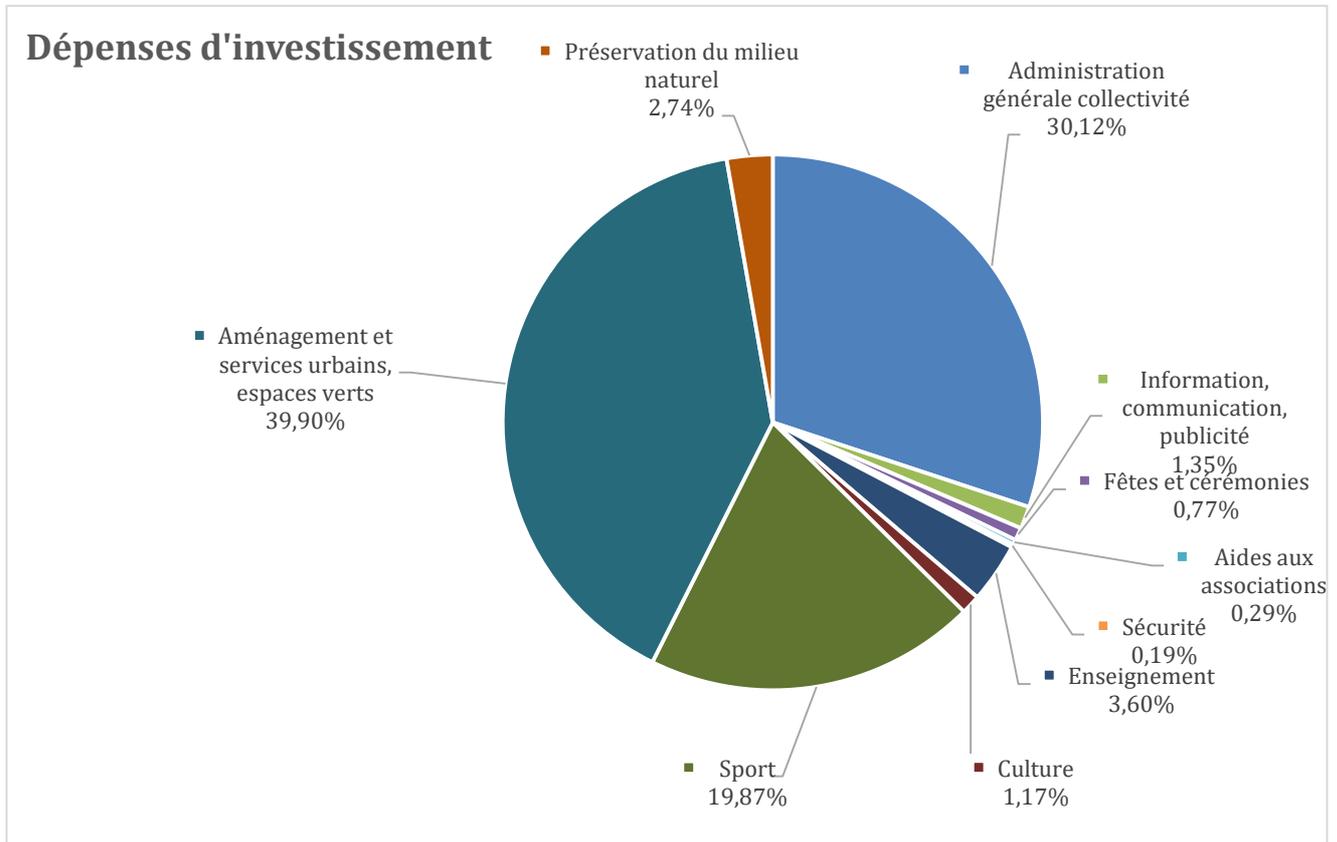
Paieement versé à la SNI dans le cadre du financement de la Gendarmerie terminé en 2016.

☞ **Les immobilisations corporelles : 1 728 200 €**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 119 600 €</b>	<b>1 728 200 €</b>	<b>+ 608 600 €</b>

☞ **Les dépenses d'équipement en opération :**

	BP 2016	BP 2017	Evolution
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 111 000 €</b>	<b>3 012 000 €</b>	<b>+901 000 €</b>



### CONCLUSION SECTION D'INVESTISSEMENT

Dans le contexte précédemment évoqué, la commune poursuit une politique d'investissements ambitieuse et réfléchie. Elle s'appuie sur :

- 1/ Le maintien d'un haut niveau d'épargne brute garant d'une structure financière saine
- 2/ La conduite d'une fiscalité équitable et maîtrisée
- 3/ L'optimisation de l'encours de la dette
- 4/ L'optimisation de la gestion de la trésorerie
- 5/ Des valeurs partagées de proximité, d'innovation, de lien social et dynamique économique.

## Dépenses de fonctionnement et d'investissement

